

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE MAREUIL-SUR-ARNON**

Séance du 11 avril 2023

A 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François LÉGNIER, Maire.

**Présents** : M. LEGNIER François, Maire, Mme LEVIEUX-FRIOT Alexandra, MM : BALLET Sébastien, GANZMANN Eric, LAUDAT Christian, MOREAU Jean-Pierre, ROUX Alain, VAIDIE Jean-Marie.

**Absents excusés ayant donné procuration** : MM. ARVAULT Michel à M. MOREAU Jean-Pierre, GABARD Jean-Luc à M. VAIDIE Jean-Marie, MME VERLIAT-ROYEZ Gisèle à M. ROUX Alain.

**Absents excusés** : FERRERE Damien et SLIWINSKI Maxime

**Secrétaire de séance** : M. VAIDIE Jean-Marie.

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour : Plan de financement du SDE 18 pour la rénovation de l'éclairage public, l'adhésion à l'association « Chats libres St Flo », convention avocat, demande de subvention DETR et demande de subvention « Fonds Verts ». L'autorisation est accordée.

Monsieur BALLET Sébastien signale une erreur dans les présents notifiés du compte-rendu de la séance du 23 février 2023. Monsieur le Maire informe que l'erreur sera corrigée et procède au vote du compte rendu qui est adopté à l'unanimité.

**DEL 2023-005 Approbation du compte de gestion 2022**

Le compte de gestion 2022 établi par la perceptrice du Trésor Public ci-dessous présenté est approuvé à l'unanimité.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses réalisées : 535 601.96 €

Recettes réalisées : 538 991.41 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses réalisées : 51 575.14 €

Recettes réalisées : 96 981.30 €

**DEL 2023-006 Approbation du compte administratif 2022**

Après que Monsieur le Maire soit sorti, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2022 ci-dessous présenté et qui est en totale corrélation avec le compte de gestion 2022.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses réalisées : 535 601.96 €

Recettes réalisées : 538 991.41 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses réalisées : 51 575.14 €

Recettes réalisées : 96 981.30 €

**DEL 2023-007 Affectation des résultats 2022**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2022 ci-dessous proposée par Monsieur le Maire.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses réalisées 535 601.96 €

Recettes réalisées 538 991.41 €

Résultat 2022 3 389.45 €

Résultat antérieur 129 760.69 €

Résultat cumulé 133 150.14 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses réalisées 51 575.14 €

Recettes réalisées 96 981.30 €

Résultat 2022 45 406.16 €

Résultat antérieur - 77 373.66 €

Résultat cumulé - 31 967.50 €

Reste à réaliser (recettes) 40 000.00 €

### **AFFECTATION DES RESULTATS**

Fonctionnement : R 002	133 150.14 €
Investissement : D 001	- 31 967.50 €

### **DEL 2023-008 Vote des taux des taxes communales**

Le Conseil municipal, comme à l'accoutumée, a décidé à l'unanimité de maintenir les taux des années précédentes comme suit :

Taxe foncière (bâti)	38.50 %
Taxe foncière (non bâti)	48.21 %
Taxe d'habitation	23.29 %
CFE (taxe foncière entreprise)	18.99 %

### **DEL 2023-009 Vote du budget primitif**

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le budget primitif 2023 présenté par Monsieur le Maire qui s'équilibre en recettes et en dépenses dans chaque section comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses :	638 096.14 €
Recettes :	638 096.14 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses :	627 165.00 €
Recettes :	627 165.00 €

### **CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la convention d'occupation des sols pour la parcelle ZB 38 consentie aux Écuries de la Grande Forge arrive à son terme le 31 mai prochain. Pour rappel, cette parcelle a été acquise en 2017 par le biais du droit de préemption urbain ce qui impliquait que durant 5 années, cette dernière ne pouvait pas être immédiatement revendue. Monsieur le Maire propose de céder la parcelle ZB 38 aux Écuries de la Grande Forge mais n'ayant pas eu l'occasion de se concerter avec les locataires sur ce point demande le report de ce point à un prochain conseil.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le report de la décision.

### **TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à plusieurs courriers de SOGIREST, fournisseur de repas pour la cantine relatifs à l'augmentation des prix des repas livrés, il serait peut-être envisageable d'augmenter le prix de repas facturé aux parents. Toutefois, ce dernier a programmé une réunion avec le prestataire le 25 avril prochain et propose de reporter ce point à un prochain conseil.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le report de la décision.

### **DEL 2023-010 Adhésion à l'association FREDON**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association FREDON qui en partenariat avec l'ARS Centre Val de Loire et la DREAL Centre Val de Loire accompagne les collectivités dans la lutte contre l'ambrosie moyennant une participation financière de 55.44 € et désigne Monsieur Alain ROUX, Adjoint au Maire comme référent.

### **DEL 2023-011 Adhésion à la Fédération des Chasseurs du Cher**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adhérer à la Fédération de chasse du Cher et des associations affiliées pour bénéficier de tous les conseils et avantages qu'elles peuvent prodiguer en contrepartie du versement d'une participation de 16 € par an.

### **DEL 2023-012 SDE 18 Plan de financement prévisionnel de rénovation de l'éclairage public**

Le Conseil municipal, suite à la présentation de Monsieur Jean-Pierre MOREAU, adjoint au Maire en charge de l'éclairage public, adopte à l'unanimité, le plan de financement prévisionnel de rénovation de l'éclairage public pour 7 points lumineux comme ci-dessous :

Le SDE 18 prend en charge 50 % de la dépense soit : 2 934.09 HT

IL reste à la charge de la commune 50 % de la dépense soit : 2 934.09 € HT

### **DEL 2023-013 Adhésion à l'association « Chats Libres de Saint Flo »**

Le Conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association « Chats Libres de St Flo » élaborée en collaboration avec Madame Gisèle VERLIAT-ROYEZ, adjointe au Maire en charge du dossier dont l'objectif est d'instaurer un partenariat de stérilisation des chats errants sur le territoire de la commune pour maîtriser leur démographie en contrepartie du versement d'une subvention de 100 € chaque année et à ne pas dépasser la somme de 800 € pour les interventions du vétérinaire.

### **DEL 2023-014 Convention d'avocats**

Le Conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la société d'avocats « Alciat-Juris » pour aider la commune dans la gestion de dossiers complexes faisant appel à des connaissances juridiques approfondies.

### **DEL 2023-015 Subvention DETR : Travaux d'isolation thermique de la Mairie et de la Salle des fêtes**

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité, le plan de financement prévisionnel des travaux d'isolation thermique de la Mairie et de la Salle des Fêtes comme ci-dessous présenté et autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande subvention DETR auprès des services de la Préfecture du Cher.

<b>Subvention</b>	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Détail</b>	<b>Total</b>	<b>Taux participation totale</b>
CD18 - Volet 1 –Bâtiment administratif – ERP	150 000 €	20%	30 000 €	48 600 €	5 %
CD18- Evolution des éclairages(le) Plafonds 10 000 €	43 000 €	20 %	8 600 €		
CD18-Bonification Insertion 10 %- Plafond 10 000 €	876 394 €	5 %	10 000 €		
DETR Catégorie 61	876 394 €	40 %	350 558 €	350 558 €	39 %
PETR	187 943 €	50 %	93 972 €	93 972 €	10 %
SDE18	212 200 €	5 %	10 610 €	10 610 €	1%
FONDS VERTS	900 926 €	23 %	210 000 €	210 000 €	23 %
<b>Montant total des subventions</b>			<b>713 740 €</b>	<b>713 740 €</b>	<b>78 %</b>
Autofinancement- Emprunt			187 186 €	187 186 €	22 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>900 926 €</b>	<b>900 926 €</b>	<b>100 %</b>

### **DEL 2023-015 Subvention DETR : Travaux d'isolation thermique de la Mairie et de la Salle des fêtes**

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité, le plan de financement prévisionnel des travaux d'isolation thermique de la Mairie et de la Salle des Fêtes comme ci-dessous présenté et autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande subvention DETR auprès des services de la Préfecture du Cher.

<b>Subvention</b>	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Détail</b>	<b>Total</b>	<b>Taux participation totale</b>
CD18 - Volet 1 –Bâtiment administratif – ERP	150 000 €	20%	30 000 €	48 600 €	5 %
CD18- Evolution des éclairages(le) Plafonds 10 000 €	43 000 €	20 %	8 600 €		
CD18-Bonification Insertion 10 %- Plafond 10 000 €	876 394 €	5 %	10 000 €		
DETR Catégorie 61	876 394 €	40 %	350 558 €	350 558 €	39 %
PETR	187 943 €	50 %	93 972 €	93 972 €	10 %
SDE18	212 200 €	5 %	10 610 €	10 610 €	1%
FONDS VERTS	900 926 €	23 %	210 000 €	210 000 €	23 %
<b>Montant total des subventions</b>			<b>713 740 €</b>	<b>713 740 €</b>	<b>78 %</b>
Autofinancement- Emprunt			187 186 €	187 186 €	22 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>900 926 €</b>	<b>900 926 €</b>	<b>100 %</b>

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h10. Affichage en Mairie le 14/04/2023

Le Maire  
François LÉGNIER

Le secrétaire de séance : Jean-Marie VAIDIE